

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 MARS 2021

DELIBERATION N°2021.00071

PROGRAMMATION 2021 DU CONTRAT DE VILLE - PREMIERE TRANCHE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 26 février 2021

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 63

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de voix : 66

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Marie-Christine THIVANT donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL

Membres titulaires absents excusés :

M. Marc CHAVANNE, M. Martial FAUCHET, M. Guy FRANCON, M. Bernard LAGET,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

Le 12 mars 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210304-020210007110

DATE D'ARCHIVAGE : 12 mars 2021

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 MARS 2021

PROGRAMMATION 2021 DU CONTRAT DE VILLE - PREMIERE TRANCHE

La loi du 21 février 2014 de programmation de la ville et de la cohésion urbaine redéfinit les quartiers prioritaires à partir du critère unique de concentration urbaine de pauvreté et instaure un nouveau contrat, le Contrat de Ville Urbain et Social pour la période 2015-2020.

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 30 juin 2015, le Contrat de Ville 2015-2020 a été adopté. Ce Contrat de Ville est constitué d'un contrat cadre porté par Saint-Etienne Métropole et décliné en conventions d'application communales et thématiques. Il définit une nouvelle géographie prioritaire, et cible ainsi 39 quartiers sur 12 communes, concernant 70 000 habitants.

Les quatre priorités repérées sur le territoire pour réduire les écarts entre ces quartiers et le reste du territoire urbain sont les suivants :

- renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants ;
- améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération ;
- développer l'activité économique et favoriser l'emploi ;
- promouvoir les valeurs de la République, la laïcité, et la lutte contre les discriminations.

Un protocole d'engagements réciproques et renforcés qui actualise les priorités du Contrat de Ville et les engagements notamment de l'Etat et de Saint-Etienne Métropole pour la période 2020 à 2022 a été approuvé par le Bureau Métropolitain du 16 janvier 2020.

Pour 2021, un appel à projets a été lancé le 5 novembre 2020. Suite à cet appel à projets :

- 348 projets ont été recensés ;
- 107 projets sollicitent le soutien financier de Saint-Etienne Métropole.

Au titre de la 1^{ère} tranche de programmation du Contrat de Ville, il est proposé de soutenir financièrement 42 projets, dont le coût prévisionnel global représente un montant de **1 384 144 €**, en apportant un financement à hauteur de **275 040 €** (225 440 € en crédits de fonctionnement et 49 600 € en crédits d'investissement) répartis de la manière suivante :

PRIORITES DU CONTRAT DE VILLE	Nombre d'actions	Montant accordé
PILIER 1/Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants (fonctionnement)	6	31 500
PILIER 2/ Améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération (investissement)	7	49 600
PILIER 3/ Développer l'activité économique et favoriser l'emploi (fonctionnement)	20	175 300
PILIER 4/ Laïcité valeurs de la république et lutte contre les discriminations (fonctionnement)	9	18 640
TOTAL	42	275 040

Par ailleurs, Saint-Etienne Métropole est maître d'ouvrage des « Semaines de l'Egalité » (cf. annexe 2), pour un coût global prévisionnel de 20 000 €, dont 5 000 € de dépenses directes. A ce titre, Saint-Etienne Métropole sollicite un co-financement de l'Etat (CGET) à hauteur de 2 500 €.

Les subventions en fonctionnement supérieures à 23 000 €, ainsi que toutes les subventions en investissement donneront lieu à des conventions avec les porteurs de projets qui préciseront les modalités des participations financières de Saint-Etienne Métropole.

Le détail des différentes actions est annexé au présent rapport.

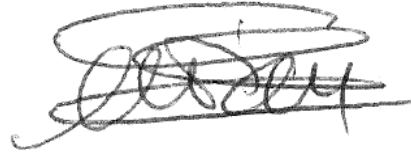
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le contenu de la 1^{ère} tranche de la programmation 2021 du Contrat de Ville ;**
- **approuve la participation financière de Saint-Etienne Métropole à cette première tranche de la programmation 2021 pour un montant global de dépenses de 275 040 €, dont 225 440 € en crédits de fonctionnement et 49 600 € en crédits d'investissement ;**
- **approuve la mise en œuvre des « Semaines de l'Egalité » pour un coût global prévisionnel de 20 000 € ;**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à engager toutes les démarches administratives correspondantes et à signer tous les actes afférents ;
- les dépenses et recettes de fonctionnement correspondantes seront imputées sur les chapitres 11, 65 et 74 du budget politique de la ville 2021 ;
- les dépenses d'investissement seront imputées sur le chapitre 204 du budget politique de la ville 2021 et suivants ;

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU

ANNEXE 1

Priorité n°1 : Renforcer le développement social du territoire et accompagner l'autonomie de ses habitants

Intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action (€)	Contribution SEM en € (PV)
PEPS en santé mentale (Promouvoir, Etayer, Prévenir et Sensibiliser)/ LIFT	Les QPV et QVA en priorité	Améliorer la prise en compte de la santé mentale dans les dispositifs de droit commun, au bénéfice du plus grand nombre, dont les personnes en situation de fragilité personnelle ou sociale. Cet enjeu est d'autant plus important dans la période de crise sanitaire qui, pour des raisons multiples, fait porter un risque d'altération de notre santé mentale individuelle et collective.	120 000	10 000
Médiation dans les quartiers de la politique de la ville/ MUTUALITE LOIRE	Progressivement tous les QPV	Améliorer l'accès aux droits de santé, à la prévention, aux dépistages et aux soins des personnes résidant dans les quartiers de la politique de la ville	181 000	10 000
Promotion de l'équilibre alimentaire en direction des publics précaires et vulnérables et des structures d'accueil : les ateliers gourmands/ LIGUE CONTRE LE CANCER	Les QPV et QVA	Favoriser la prévention des cancers par l'alimentation : -apporter des connaissances et des savoir-faire à des publics fragilisés ou en situation de précarité sur l'équilibre alimentaire ; -favoriser le lien social par le partage d'informations et de recettes	17 201	1 000
Coordination Conseil Local en Santé Mentale/ VILLE DE SAINT-ETIENNE	Le territoire de SEM et en priorité la géographie prioritaire	Favoriser la concertation et la coordination de tous les acteurs concernés par la thématique de la santé mentale sur le territoire de Saint-Etienne-Métropole afin de : *promouvoir le bien-être comme une composante de la santé mentale *prévenir la souffrance psychique liée aux mécanismes de précarisation présents dans la société *améliorer la prise en charge des troubles psychiques par : • l'articulation du soin et de l'ensemble des acteurs du territoire • l'accompagnement des publics vers une inclusion sociale	54 000	7 500

Intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action (€)	Contribution SEM en € (PV)
		<ul style="list-style-type: none"> la contribution à faire évoluer les représentations liées aux troubles psychiques A noter que les travaux du CLSM seront conformes à la stratégie du Projet Territorial de santé mentale signé début 2021 (PTSM) .		
Langage commun sur les conduites addictives/ VILLE DE LA RICAMARIE	Les quartiers de la Ville (centre-ville et Montcel)	Accompagner une démarche de formation-action des acteurs de proximité autour des conduites addictives et à l'accompagnement des consommateurs jeunes sur la commune de La Ricamarie	5 794	1 000
Accès au droit et Lutte contre les discriminations/ CDAD	Transversal SEM	Informers sur les droits et obligations de chacun. Orientation sur les professionnels du droit et associations partenaires pour l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit. Suivant le besoin, délivrance de chèques pour saisir gratuitement l'appui d'un avocat.	58 709	2 000
TOTAL PRIORITE 1			436 704	31 500

ANNEXE 1 - Priorité n°2 : Améliorer le cadre de vie des habitants des territoires prioritaires de l'agglomération

Intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action (€)	Contribution SEM en € (PV)
« Café tambour » Aménagement d'un lieu d'accueil et d'écoute/ Amicale Laique de Beaubrun	Saint-Etienne/TBC	Aménager un espace d'accueil, d'écoute et d'émergence d'initiatives d'habitants au sein de l'Amicale Laique de Beaubrun. Mise à disposition de services (machines à laver, machines à coudre, petit matériel de bricolage, ordinateurs portables ...)	7 200	3 600
« Communs Comestibles » La ferme en chantier	Saint-Etienne/TBC	Travaux d'aménagement sur le jardin partagé situé rue Vaillant Couturier, pose d'un escalier, réparation du portail d'accès qui permet de sécuriser le lieu	3 000	3 000
« Ateliers pédagogiques » ACI Le Parc Montaud	Saint-Etienne/TBC	Aménagement d'un local et mise en place d'ateliers découverte du bois et de la chaudronnerie métallerie, ateliers parents/enfants, sensibilisation à l'économie circulaire et à la gestion des déchets. Partenariat avec les structures associatives du quartier.	98 320	13 000
« Cantine participative » Rue du Développement Durable	Saint-Etienne/Crêt de Roch	Aménagement d'un local en vue d'implanter une cantine participative au Crêt de Roch. Objectifs : favoriser le lien social, travailler sur l'équilibre alimentaire, favoriser l'émergence de projets, briser la solitude et créer des liens de solidarité.	34 000	15 000
« Maison des chats » Clairvivre Wogenscky	Saint-Etienne/Crêt de Roch	Promotion de la biodiversité sur le quartier à travers l'implantation d'une maison des chats. Régulation de la population féline, espace de convivialité où pourront se retrouver les personnes s'occupant des chats sur le quartier, lien avec les résidents du foyer et les habitants.	6 500	4 000
« Jardin du lien » CS de Lavieu	Saint-Chamond/Centre-ville	Création et installation de bacs potagers en pied d'immeuble, participation et co gestion des habitants à ce projet	7 000	4 000
« Réaménagement du jardin » Association au Petit potager	L'Horme/QVA	Réaménagement du jardin pour plus de fonctionnalité, travail participatif avec les habitants (aménagements, choix des matériaux ...)	26 000	7 000
TOTAL PRIORITE N°2			182 020	49 600

ANNEXE 1

Priorité n°3 : Développer l'activité économique et favoriser l'emploi

Intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action (€)	Contribution SEM en € (PV)
Apprentis volontaires / AFEV	Transversal SEM	Développer des actions en faveur de l'insertion professionnelle de jeunes des quartiers populaires : En 2021, l'AFEV développera la 3ème année du programme Apprentis Volontaires en partenariat avec le GEIQ BTP LOIRE. Il s'agit de travailler avec 10 jeunes en service civique en amont d'une entrée en apprentissage dans les métiers du BTP, sur les savoirs être requis en entreprise.	52 000	4 000
Coacher votre réussite / AURORA	Transversal SEM	Repandre confiance en soi pour réussir son parcours vers l'emploi. Optimiser ses ressources internes, compétences et valeurs afin de réussir un entretien d'embauche.	14 992	6 000
Tremplin pour l'emploi des femmes / CIDFF	Transversal SEM	Favoriser l'insertion socio-professionnelle des femmes les plus éloignées de l'emploi, en élargissant leurs choix professionnels, en valorisant les expériences personnelles et familiales, en facilitant les périodes d'immersion locale et l'accès à la formation	12 060	4 500
Rêve et réalise / UNIS CITE	Transversal SEM	Révéler le potentiel des jeunes via le processus de création d'action, Développer le pouvoir d'agir chez les jeunes en leur permettant de prendre conscience de leurs capacités, de leur rôle à jouer dans la société. Objectifs adjacents : permettre à des jeunes de bac-5 à bac+5 d'avoir accès aux réseaux, aux dispositifs de l'entrepreneuriat social, découvrir l'ESS et encourager l'émergence de projets solidaires sur le territoire via les jeunes porteurs de solutions innovantes.	82 124	8 000
Conduite supervisée / SECOURS CATHOLIQUE	Transversal SEM	L'action vise plusieurs objectifs : - faire obtenir le permis de conduire pour les apprenants qui s'engagent dans cette démarche en vue de faciliter leur insertion dans le monde du travail et de développer leur citoyenneté grâce à des relations intergénérationnelles constructives, - acquérir une expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale et, en cas d'échec à l'examen pratique, améliorer ses acquis en attendant de le repasser.	16 000	3 000
Animation plateforme mon stage de 3 ^{ème} / FACE LOIRE	Transversal SEM	Mobiliser les entreprises (de toutes tailles) et recueillir les offres de stage des administrations pour qu'elles accueillent les élèves de 3ème issus de collège REP+, REP, classe de SEGPA et prépa métier. Faciliter l'accès aux jeunes à la plateforme "mon stage de 3ème" et ainsi permettre la comptabilisation des offres de stage.	11 394	1 000

Intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action (€)	Contribution SEM en € (PV)
Face au Job / FACE LOIRE	Transversal SEM	Renforcer l'accompagnement professionnel des personnes les plus éloignées de l'emploi en levant les principaux freins. Préparer les demandeurs d'emploi aux différentes étapes de la recherche d'emploi (candidature, suivi, entretien...) et les rendre autonomes dans leur recherche.	57 479	18 000
Stage collectif de 3 ^{ème} / FACE LOIRE	Transversal SEM	Lutter contre le chômage des jeunes, le décrochage scolaire et toutes les formes de discriminations. Repérer tous les talents et développer l'accompagnement de parcours de réussite du collègue à l'enseignement supérieur. Ouvrir les perspectives concrètes d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale et citoyenne.	19 220	1 000
Défi marque employeur / CREPI	Transversal SEM	Inverser les rôles et positionner l'entreprise dans la posture de convaincre des personnes en recherche d'emploi ou de formation. Permettre à l'entreprise de faire connaître ses métiers et les démystifier, présenter ses engagements sociétaux et d'innovation sociale, ses modalités de recrutement, d'intégration et de formation, décrire l'ambiance de travail. Répondre à une problématique d'attractivité et de recrutement. Permettre au DE de prendre en compte la globalité d'un poste. Découvrir des entreprises, des métiers, des conditions de travail. Candidater en adaptant sa candidature en fonction de la "Marque employeur" de l'entreprise.	29 400	4 000
100 Chances 100 Emplois / SAINT ETIENNE METROPOLE	Transversal SEM	L'objectif de 100 Chances 100 Emplois est de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes adultes (18-35 ans), issus notamment des Quartiers Politique de la Ville, grâce à la mobilisation d'un réseau d'entreprises associées aux partenaires publics. Une trentaine d'entreprises mobilisées sur le territoire autour de Casino et EDF.	12 000	4 000
Connect § vous / CPME	Transversal SEM	Préparation des jeunes à l'entrée dans le monde du travail par une meilleure connaissance des entrepreneurs et entreprises du territoire. Travail sur la confiance en soi, donner des clés aux jeunes pour que leurs premiers entretiens se passent pour le mieux. Promotion des métiers au travers de leur transformation digitale. Valorisation du travail, des secteurs porteurs et des métiers en tension, démystification du monde de l'entrepreneuriat. Prévention et lutte contre le décrochage scolaire, lutte contre l'orientation subie, lutte contre les discriminations. Valorisation de la mixité dans le monde de l'entreprise.	76 293	7 000

Intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action (€)	Contribution SEM en € (PV)
Accès au e.commerce pour tous / Union des commerçants de Rive de Gier	Rive de Gier	Assurer l'accompagnement des commerçants et des habitants des quartiers en politique de la ville pour l'accès à la plateforme de E-commerce mise en place par l'Union des Commerçants de Rive de Gier.	25 000	7 000
Relais emploi / CCAS Saint Chamond	Quartiers Centre-ville et Saint Julien - Saint-Chamond	Favoriser l'accès à l'emploi des habitants en difficulté et/ou isolés par un accueil de proximité et la mise en relation avec les services de droit commun.	24 300	10 000
Relais emploi / AGASEF	Quartier Centre-Ville / Montcel à la Ricamarie		45 440	11 000
Relais emploi / Centre Social Babet	Quartier Tarentaize à Saint-Etienne		47 338	22 300
Relais emploi / Maison de Quartier du Crêt de Roc	Quartier Crêt de Roc à Saint-Etienne		18 000	10 000
Relais emploi / Centre Social Sysley	Quartier Sud-est à Saint-Etienne		22 000	11 000
Relais emploi / PIMMS	Quartier Montreynaud à Saint-Etienne		52 548	21 000
Relais emploi / Centre Social Colibri	Quartier Cotonne à Saint-Etienne		23 500	10 000
Relais emploi / Centre Social Arlequin	Quartier Terrenoire à Saint-Etienne		25 692	12 500
TOTAL PRIORITE 3			666 780 €	175 300 €

Priorité n°4 : Valeurs de la République, laïcité, lutte contre les discriminations

Intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action (€)	Contribution SEM en €(PV)
Ateliers interactifs "Ensemble parlons-en Comprendre pour agir"/ AGASEF	Transversal SEM	Programme d'actions, plus spécifiquement en direction des collégiens, centré sur les valeurs de la République et la citoyenneté, la LCD et l'égalité femme/homme. L'expo « Ensemble parlons-en » est un outil d'information et de prévention qui s'adapte continuellement à la demande. Il permet aux collégiens de mieux repérer les acteurs sociaux, de comprendre le fonctionnement de nos institutions et d'être informés sur leurs droits et devoirs. Il contribue au décryptage du réel et à la construction progressive d'un esprit éclairé, autonome et critique.	21 000	500
Farandole de l'égalité/ CIDFF	Transversal SEM	Favoriser des environnements propices à l'épanouissement des jeunes : lutter contre les violences sexuées en milieu éducatif. Préparer les futurs citoyens : développer l'esprit critique, favoriser l'appropriation des valeurs de la république. Promouvoir l'égalité effective : favoriser l'élargissement des choix (métiers, loisirs), déconstruire les stéréotypes de genres. Sensibiliser et former les acteurs de l'éducation à l'intégration d'une perspective de genre au sein de leurs pratiques.	6 800	500
Intégration égalité F/H dans les politiques publiques/ SOS VIOLENCES CONJUGALES 42	Transversal SEM	En collaboration avec le CIDFF Sensibiliser à l'approche intégrée F/H : - Objectiver les inégalités pour les rendre visibles et "traitables" ; - Accompagner les acteurs dans l'intégration de l'égalité dans l'état des lieux ou le diagnostic d'un projet ou d'une structure, dans le montage du projet en tant que tel, ou dans l'évaluation du projet et plus largement pour intégrer l'égalité dans la pratique professionnelle quotidienne ; - Développer un plan d'actions selon quartiers, communes ou thématiques d'intervention.	7 500	3 500
Sport'on/ FCO FIRMINY	Transversal SEM	Depuis près de 12 ans le club lutte contre les discriminations et mettra l'accent cette année sur l'égalité femmes/hommes. Le club vient de fusionné avec un club féminin afin de mettre en avant les filles dans les sports collectifs mais également dans les relations quotidiennes. Sensibilisation des jeunes en collaborant avec des associations telles que SOS violences conjugales, Triangle rose, SOS racisme, la Licra... L'objectif du projet vise à sensibiliser les bénéficiaires à toutes les formes de discriminations qui les entourent. Avec l'aide de la ville de FIRMINY et du CHAMBON FEUGEROLLES nous interpellons les jeunes sur l'importance de l'inclusion sociale.	21 500	3 500
D-Clics et des médias/ LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Transversal SEM	- Eduquer aux médias et à l'information en permettant aux jeunes de comprendre le fonctionnement et la fabrication de l'information, la liberté d'expression... ; - Sensibiliser aux méthodes journalistiques à l'expression en ligne (réseaux sociaux) ; - Former le jugement critique, développer la créativité, aider à forger une identité de citoyen. Créer du contenu numérique dans une démarche responsable ; - Sensibiliser aux risques et usages d'Internet, avoir les bons réflexes ;	6 800	2 000

Intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action (€)	Contribution SEM en €(PV)
		<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux acteurs éducatifs d'animer des ateliers de développement d'esprit critique des jeunes face à l'information ; - Permettre aux éducateurs de se saisir d'outils pratiques de médiation et d'animation clés en main pour créer des ateliers de sensibilisation et de création ; - Sensibiliser et informer les parents sur la lutte contre le cyberharcèlement des jeunes. 		
Vie affective et vie sexuelle des adolescents face au numérique/ LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Transversal SEM	Former les jeunes à l'égalité F/G et à l'estime de soi à travers l'image véhiculée de la sexualité par les médias et lutter contre les stéréotypes sexuels et sexistes et l'hypersexualisation. Développer chez eux la construction d'un esprit critique face aux messages diffusés par les médias. Identifier et prévenir les pratiques sexualisées à risques des ados facilitées par le numérique. Faire découvrir aux acteurs éducatifs et parents des outils de sensibilisation du public adolescent.	6 300	2 000
Vivons ensemble la République/ MJC ST CHAMOND	Transversal SEM	Eduquer à l'altérité, mettre en action le vivre ensemble, faire ensemble. Faire tomber les préjugés et provoquer des rencontres. Participer à la création de l'esprit critique des citoyens. Accompagner les établissements scolaires sur la laïcité et la liberté d'expression.	14 350	3 500
In situ/ TAG	Transversal SEM	Créer du lien avec des personnes isolées, leur faire découvrir de nouveaux lieux en favorisant l'accès à la culture via la création artistique. Permettre à ces personnes de favoriser la liberté d'expression, l'estime de soi dans la poursuite éducative et l'insertion professionnelle. Sensibiliser à l'égalité F/H et déconstruire les stéréotypes. Lutter contre les discriminations. Créer du lien social.	8 640	1 440
Vivre et agir ensemble dans la diversité	Transversal SEM	Pour les jeunes. Lutter contre les discriminations, le racisme et les inégalités. Combattre les stéréotypes et déconstruire les préjugés. Promouvoir l'égalité, la diversité, les valeurs de la république. Construire l'esprit critique et favoriser le vivre ensemble.	5 750	1 700
		TOTAL PRIORITE N°4	98 640	18640

ANNEXE 2

Intitulé de l'action et porteur	Territoire concerné	Objectifs de l'action	Coût de l'action (€)	Contribution SEM en €(PV)
Semaines de l'égalité SAINT-ETIENNE METROPOLE	Transversal SEM	Promouvoir l'accès au droit et la lutte contre les discriminations, les valeurs de la République, la laïcité, et l'égalité femmes et hommes sur le territoire métropolitain en créant un temps fort évènementiel annuel	20 000	5 000 (dont demande Etat 2500)
		TOTAL	20 000	5 000